

Le vocabulaire du théâtre

Didascalies : Indication de jeu

Acte : Division principale d'une pièce de théâtre. On change d'acte à chaque avancée majeure de l'intrigue.

Scène : Subdivision d'un acte. On change de scène à chaque entrée ou sortie de personnage.

Scène d'exposition : première scène qui présente le décor, les personnages et la base de l'intrigue.

Dramaturge : Auteur d'une pièce de théâtre.

Aparté : Ce que dit un acteur à part soi et qui, selon les conventions théâtrales, n'est entendu que des spectateurs.

Monologue / Soliloque : Personnage qui parle seul.

Dans un monologue, le personnage est le seul à parler mais s'adresse à d'autres personnages présents sur la scène, qui l'écoutent.

Dans un soliloque, le personnage est le seul à parler et ne s'adresse qu'à lui-même.

Tirade: Longue réplique.

Confident: Personnage de la tragédie qui reçoit les confidences d'un des personnages.

Quiproquo : Malentendu entre deux personnages.

Coup de théâtre : Rebondissement majeur dans l'intrigue.

Dialogue de sourd : Deux personnages qui parlent de deux sujets différents et ne s'écoutent pas.

Stichomythie : succession rapide de répliques courtes.

La double énonciation : Chaque propos prononcé par un personnage sur scène est prononcé à la fois pour les autres personnages sur scène et pour les spectateurs dans la salle.